

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 2 février 2021**

L'an deux mil vingt et un le deux du mois de février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais-les-Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**23 présents + 3 pouvoirs (26 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Sylvie NOBLET-HORTET, Dominique GUILBOT, Gaëtan GARREAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Micheline REAU, Alain JEZEQUEL

**3 pouvoirs :**

- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Jérôme GLORIAU
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY

**Excusés :** Fabrice DURAND, Mattieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY

**Gaëtan GARREAU a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 27 janvier

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Lacement procédure de création de ZAC pour création ZAE AURALIS 2

- ✓ Vu le Code de la Commande Publique

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil Communautaire décide :

- De confier à la société DEUX-SEVRES AMENAGEMENT un marché de Mandat d'études pour la faisabilité d'une zone d'activités économiques d'un montant de 20 825 € HT
- Autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

A Airvault, le 2 février 2021  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20210208-283-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-02-2021

Publication le : 08-02-2021

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48